

Générations

Vendredi 10 juillet 2026 - N°570



par Adrien Montoille, Président des PP

Fin 2024, l'Association PP s'engageait sur la voie d'un renouveau de ses animateurs, ses principaux dirigeants ayant estimé nécessaire d'impulser une dynamique nouvelle. Entouré d'une équipe de jeunes propriétaires passionnés j'ai pris la présidence des PP et nous nous retrouvons régulièrement pour faire le point sur les dossiers de l'Institution, pour réfléchir ensemble à des propositions concrètes qui nourrissent nos tribunes dans la presse et nos *Grain de Sel* hebdomadaires. Nous continuons évidemment à échanger avec Hubert Tassin, Jean d'Indy, Jean-Paul Challet, Éric Péchadre... et de profiter de leur expérience et de leur connaissance des dossiers.

Le « jeunisme » n'est pas un modèle de gouvernance et mon propos n'est évidemment pas celui-là. Mais préparer l'avenir sans jamais avoir le prisme de ceux qui demain seront plus encore les forces vives de notre Institution me semble ne pas aller dans le bon sens. Je crois sincèrement qu'on ne trouvera pas de solutions de sortie de crise sans faire appel à des gens nouveaux et à des générations nouvelles.

Les engagements du début du mandat

Acte 1 : Fin 2024, un seul candidat à la présidence de France Galop propose la création d'une Commission « Jeunes » qui s'inscrit parfaitement dans ce nécessaire renouveau d'une partie de la gouvernance. Guillaume de Saint-Seine propose de confier l'animation de cette Commission à Pauline Cheboub dont chacun connaît l'enthousiasme comme propriétaire et éleveur et le sens réel de la communication.

Acte 2 : Nous proposons plusieurs noms de jeunes propriétaires membres de notre association pour intégrer cette Commission tournée vers l'avenir. Nos propositions sont toutes refusées au motif que nos « candidats » ont plus de 35 ans (mais moins de 40 !). C'est pour nous une surprise car il nous semblait nécessaire d'intégrer dans cette commission des jeunes qui payent eux-mêmes des pensions et donc gagnent suffisamment leur vie. Le panel était évidemment plus large et diversifié en faisant disparaître cette barrière d'un âge limité fixé à 35 ans. Ces jeunes investisseurs sont pourtant ceux qui animent notre base, notamment en province. Comment les encourager quand ils subissent au quotidien des aberrations, comme le fait de ne pas pouvoir jouer sur [PMU.fr](https://www.pmu.fr) lors d'une réunion PMH ? Cette impossibilité d'enregistrer des paris en ligne sur ces courses est un irritant majeur et incompréhensible pour les parieurs comme pour les propriétaires.

Acte 3 : Nous l'attendons toujours, cet acte 3. Aucune communication publique n'a jamais été faite sur les réunions de cette commission, sur les thèmes abordés, sur les propositions qui peuvent en découler. Une petite enquête faite auprès de ceux qui nous représentent au Comité de France Galop nous permet d'affirmer qu'on n'a jamais entendu le moindre compte-rendu au sein même du Comité. À croire même qu'elle ne se serait jamais réunie. À son arrivée, Guillaume de Saint-Seine a créé de nombreuses commissions dont on peine à mesurer les contributions. Et pendant que cette Commission Jeunes reste un fantôme, on apprend par la presse la création d'une « task force » pour alimenter la gouvernance face à la crise. Était-il vraiment nécessaire de créer une structure supplémentaire informelle au lieu de s'appuyer sur nos élus et nos forces vives ?

La proposition de créer une telle commission était bonne. N'avait-elle d'autre objet que de conforter un programme électoral ?

Préparer l'avenir

France Galop a publié il y a une quinzaine de jours un plan afin de redresser une trajectoire financière particulièrement anxiogène. Ce plan vise à un retour à l'équilibre en 2027 et une reconstitution de la trésorerie en 2029. Dans le même esprit, Éric Woerth a baptisé son plan de redressement du PMU, Plan 2030. Nos dirigeants ne visent donc pas seulement le court terme mais veulent inscrire leur action au-delà des limites même de leur mandat. Celui de l'équipe dirigeante de France Galop (comme au Trot) arrive à échéance à la fin de l'année prochaine. On ne peut que les féliciter d'avoir une vision plus large, plus volontariste.

Mais si on veut voir loin, il faut construire large et pas seulement avec ceux qui ont été dans les instances depuis longtemps. Construire large, c'est aussi faire preuve d'agilité sur notre offre d'enjeux : pour relancer la machine, il faut cesser de considérer la Française des Jeux comme un adversaire pour plutôt chercher à profiter de ce marché concurrentiel, et il faut explorer enfin le pari à cote fixe, une proposition de longue date de l'Association PP. Un ancien président du PMU ou un ancien directeur général de France Galop apportent des expériences évidemment utiles mais à leurs côtés où sont ceux qui seront demain les principaux acteurs de l'Institution ?

Il y a quelques semaines, nous avons plaidé dans un numéro du *Grain de Sel* pour le retour d'une Commission « Parieurs » à France Galop comme ce fut le cas sous d'anciennes mandatures. Rappelons qu'il existait autrefois une commission parieurs à France Galop, alors présidée par notre administrateur Hubert Tassin. Cette proposition d'ouverture s'inscrit exactement dans le même esprit : progresser ensemble.

Partagez avec nous vos avis, vos idées, vos critiques en nous écrivant à associationpp@yahoo.fr